



Le 1^{er} septembre 2026

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun.
Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans
45 établissements, services et dispositifs.

Nous recrutons un :

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL DE NUIT(H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de la **Résidence Jean Rivière** située sur la commune de Carignan de Bordeaux (33), établissement accueillant des adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère, vous aurez pour mission de :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne,
- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie,
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement (sensoriel, psychomoteur, cognitif, affectif...), dans le cadre du projet de service,
- Favoriser l'insertion sociale d'adultes, en situation de handicap,
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnements personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- **Diplôme d'état AES / AMP** exigé,
- **Débutant(e) accepté(e),**
- Capacité d'adaptation à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe,
- Sens de l'organisation, sens des priorités.

Particularités du poste :

- Travail de nuit
- Un week-end sur deux travaillé.

Prise de fonction : 28 septembre 2026

Rémunération :

- Rémunération indexée sur la **Convention Collective Nationale du 15 mars 1966** (IDCC 0413)
- Annexe 3 – Accompagnant éducatif et social en internat
- Coefficient de base : **413**
- **Prime Ségur incluse**
- Salaire mensuel brut minimum : **2 105,02 €**
- Reprise d'ancienneté possible selon expérience justifiée
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué

Avantages sociaux :

- **Congés d'ancienneté**
- **Extension des mesures conventionnelles**, incluant notamment :
 - jours pour enfants malades,
 - jours pour hospitalisation des enfants,
 - congé pour déménagement,
 - **congé menstruel**,
 - et autres autorisations d'absence spécifiques.
- **Aménagement de la fin de carrière**
- **Avantages CSE :**
 - chèques vacances,
 - chèques cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, départ à la retraite),
 - participation aux activités culturelles et sportives.
- **Participation aux frais de transports en commun**
- **Mutuelle et prévoyance**
- **Accès à la formation professionnelle**

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Monsieur Guillaume DE KERMADEC, directeur de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2026-071).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

